

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS338

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 5

À la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« ouvre aussi la possibilité de »,

les mots :

« peut aussi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.